

Image not found or type unknown



## Contester une amende après vente du véhicule

Par **theoannabelle**, le **21/07/2014** à **12:39**

bonjour ,

j'ai reçu une contravention alors que ma voiture a été vendue . j'ai renvoyé les documents pour contester ainsi que la copie de cession du véhicule.

j'ai reçu la réponse qui a été un refus pour non renseignements de la date de naissance de l'acheteur , j'ai déjà essayé de le contacter sans effet.

que puis je faire maintenant ?